

Fiche de procédure

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Directive	2021/0213(CNS)	En attente de la décision de la commission parlementaire
Directive sur la taxation de l'énergie		
Sujet		
2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises		
3.60.01 Combustibles solides, charbonnages, industrie minière		
3.60.02 Industrie pétrolière, carburants		
3.60.03 Gaz, électricité, gaz naturel, biogaz		
3.60.05 Energies douces et renouvelables		
3.60.08 Efficacité énergétique		
3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile		
3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone		
3.70.15 Fiscalité de l'environnement		
Priorités législatives		
Déclaration commune 2023-24		
Déclaration commune 2021		
Déclaration commune 2022		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0213(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o; Règlement du Parlement EP 113; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p2-a2
Etape de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission parlementaire	ECON/10/00151